1° circ.

ÉLECTION DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

Centre National des Indépendants-Paysans

avec le soutien

de l'Union pour la Nouvelle République (Jacques Soustelle)
du Centre Républicain des Radicaux-Socialistes (André Morice)
et de la Démocratie Chrétienne de France (Georges Bidault)

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

A la veille du scrutin décisif de dimanche prochain je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les 21.954 électrices et électeurs qui, par un vote massif m'ont manifesté leur confiance à une majorité écrasante sur tous mes concurrents.

Vous avez montré que vous approuviez celui qui, sans défaillance, depuis de nombreuses années n'a cessé de réclamer le retour au pouvoir du Général de GAULLE et la fin de l'ancien « Système ».

Vous avez approuvé celui qui a vu clair quand beaucoup d'autres s'entêtaient dans leurs solutions à courte vue et leurs combinaisons de couloirs.

VOUS AVEZ COMPRIS que la venue au pouvoir du Libérateur et le changement de Constitution étaient une condition nécessaire, mais aussi immédiate, du redressement du pays.

Cette seule solution représente **l'avenir,** la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, **la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée, heureuse, centre d'une communauté fraternelle d'hommes libres.**

Le Général de GAULLE a demandé aux futurs parlementaires :

de remplir d'une manière objective leurs fonctions législatives ;

de s'abstenir des surenchères, des prétentions, des agitations partisanes dont trop souvent l'exemple fut donné.

Votre parlementaire aura les yeux fixés sur DEMAIN, respectueux du rôle assigné par la constitution, il soutiendra l'action nationale du Général de GAULLE pour le redressement du Pays.

CE REDRESSEMENT DOIT SE CONCRÉTISER PAR :

1° La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le Général de GAULLE dans le discours de Constantine.

2º La poursuite de la réforme de l'Etat, notamment par la réorganisation des administrations centrales.

3º Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire à part entière dont l'indépendance sera respectée et qui poursuivra autour d'elle la construction de l'EUROPE.

4º Une politique hardie d'expansion économique comportant :

— le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome) ;

— l'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et de la renaissance **pour les régions sous-équipées** (coordination des transports routiers et ferroviaires).

— la modernisation de l'agriculture par l'aide aux investissements ; la garantie du revenu agricole et la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés ;

— l'amélioration des circuits commerciaux de distribution et la possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

5º Une politique financière et monétaire saine, impliquant notamment :

— un équilibre strict du budget ordinaire.

— une révision de la politique des subventions économiques ; politique audacieuse de crédit, tant au point de vue des crédits d'investissement que des crédits de consommation ;

— **une réforme profonde de la fiscalité** par la suppression des taxes de faible rendement et des régimes d'exception **et l'établissement de la justice fiscale.**

6º Un effort décidé en faveur de la construction de logements, notamment de logements populaires à usage locatif.

7º Une politique sociale, inspirée par la justice et l'humanisme. L'aide massive à la jeunesse à qui devront être assurés une fois l'éducation achevée, l'emploi et le logement, **notamment par la mise au point du plan de salaire garanti préconisé par le Général de GAULLE.**

8º Des réformes nombreuses dans le domaine de l'enseignement en développant l'enseignement technique et en facilitant l'accès sur titres à de nombreux candidats ; en ouvrant l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers.

L'œuvre entreprise par le Général de GAULLE est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un esprit nouveau.

Le 30 Novembre, pour une France plus jeune, plus humaine :

Votez pour celui qui a toujours soutenu le Général de GAULLE.

Votez pour une Nouvelle République.

Votez pour Pierre VITTER.

Vive la République ! Vive la France !

Le Candidat

Pierre VITTER

Député de la Haute-Saône,
Vice Président du Conseil Général,
Maire de Gray.

Suppléant

Roger LOTH

Docteur Vétérinaire,
Conseiller Municipal de Vesoul,
Conseiller Général

Vu : Le Candidat

IMP. MARCEL BON - VESOUL